

Renvoi au comité de salut public de l'annonce des dons des administrateurs du district d'Auxerre, qui sollicitent l'établissement d'une fonderie dans la commune d'Auxerre, lors de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'annonce des dons des administrateurs du district d'Auxerre, qui sollicitent l'établissement d'une fonderie dans la commune d'Auxerre, lors de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 476;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31077_t1_0476_0000_11

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Convention nationale du gouvernement provisoire et révolutionnaire qu'elle a donné à la France, et l'invitent à rester à son poste ; ils réclament l'envoi du bulletin des lois.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

10

Les membres composant la société populaire de Villars, district de Nontron, département de la Dordogne, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, l'invitent à rester à son poste, et annoncent qu'ils ont fait plusieurs dons pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Villars, 16 vent. II] (3)

« Citoyens législateurs,

Une Société populaire nouvellement formée s'empresse de vous payer le tribut de ses hommages et de vous faire part de son admiration pour vos glorieux travaux ; le succès le plus complet couronne votre courage ; continués donc, sages législateurs à bien mériter de la patrie. Nous vous invitons à demeurer à votre poste ; qui mieux que vous peut affermir les bases de la République que vous avez si sagement posées ; vos noms seront gravés en caractères de feu, non pas comme autres fois sur le bronze et l'éraï (des Républicains dédaignent ces vains hommages) mais dans le cœur de tous les hommes, oui tous les peuples de la terre béniront votre mémoire ; à vous seuls il étoit réservé de proclamer les droits imprescriptibles de l'homme et d'en faire l'application aux gens de couleur. Vous avez brisé le sceptre des rois, vous avez terrassé l'hydre affreux du fédéralisme, vous avez d'un seul mot prononcé l'affranchissement de tous les esclaves, vous avez fait disparaître le fanatisme, vous avez enchaîné l'aristocratie, vous avez enfin déjoué le système astucieux de tous les malveillans ; il ne vous reste donc plus maintenant qu'à perfectionner votre ouvrage en annéantissant tous nos ennemis ; le moment n'est certainement pas éloigné ; qu'ils tremblent les vils tyrans qui nous menacent. Ils ne savent donc pas que le moindre éclat parti de la Montagne suffit pour les écraser ; Montagne sainte, jouis de la gloire, comme un autre Sinaï tu auras dicté des lois à l'univers. Pour nous enfants de la patrie nous soutiendrons ton courage jusqu'à la dernière goutte de notre sang et jusqu'à notre dernier soupir nous ne cesserons de crier Vive la République, Vive la Montagne.

Notre Société est peu nombreuse, mais elle n'est composée que de bons Républicains vrais sans-culottes, nous ne craignons point de dire que dès le commencement nous avons été à la hauteur des principes de la Révolution. Nous sommes pauvres ; n'importe, nous ne nous

(1) P.V., XXXIII, 338. B⁴ⁿ, 27 vent. (suppl^t) et 28 vent. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXIII, 338. B⁴ⁿ, 27 vent. (suppl^t), et 28 vent. (2^e suppl^t).

(3) C 295, pl. 993, p. 7.

croyons point pour cela dispensés de faire notre offrande à la divinité commune, et quelques modiques que soient nos dons, nous sommes sûrs que la patrie ne dédaignera point l'obole du pauvre, elle vaut bien les présents forcés du riche et froid égoïste. Nous avons fait déposer chez le receveur de notre district la somme de 123 l. en numéraire, trois cent soixante dix sept livres en assignats et une paire de boucles d'argent. Nous avons également fait déposer à l'administration du district la quantité de 23 chemises, 45 paires de bas, un linceul, et 6 livres de charpie, vous en trouverez ci-joint les reçus. Salut et Fraternité ».

LAVENAUD, LAMARQUE, DELRIEU, DUPONT, VALADE aîné, CHAMPEAUX (présid.), LAROLPHIE, BESSE, LASSARAIS, LACOSTE, ROUGIER, DURIEU-PEYROUX, GOURSAT, JOLIVET (notable), CHAPEYROUX, LESCUYER, DUFFRAINE, JOLLIVET, DULARZY, JUBREBOST, TERMINARIAS, DUDOIGNON cadet, DUBREUIL, DOURNAY, LEMBLARD, PUTMARTIN, LAIARTE, CHEVALIER, MONNEAU.

11

Les administrateurs du district d'Auxerre annoncent que l'argenterie de toutes les églises du district consistant en 439 marcs 6 onces 6 gros de vermeil, 922 marcs 2 onces un gros d'argenterie et 1 132 marcs 6 onces 6 gros de galons et étoffes (1) a été déposée à la monnaie ; ils sollicitent l'établissement d'une fonderie dans la commune d'Auxerre où se trouve tout ce qui est nécessaire pour cet objet (2). Ils ont déjà 200 000 livres de métal de cloches et environ 10 000 livres de cuivre et potain.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public.

12

Les administrateurs du district de Belfort font passer l'état des effets fournis par les communes de ce district pour les besoins de nos frères d'armes.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Belfort, 17 vent II] (4).

« Citoyens législateurs,

Les administrateurs du district de Belfort ont cru remplir un devoir bien cher à leur cœur. Depuis longtemps ils voient leurs concitoyens se disputer à l'envi la jouissance inextinguible de venir par des sacrifices multipliés, au secours de leurs braves frères d'armes qui sont à leur frontière depuis longtemps, ils sont témoins de l'empressement avec lequel ces braves défenseurs de la patrie sont accueillis dans

(1) B⁴ⁿ, 25 vent. (1^{er} suppl^t) et 28 vent. (2^e suppl^t); C. Eg., n° 575; J. Fr., n° 538; M.U., XXXVII, 410; J. Sablier, n° 1199; Ann. patr., p. 1955.

(2) P.V., XXXIII, 338.

(3) P.V., XXXIII, 338. B⁴ⁿ, 27 vent. (suppl^t) et 28 vent. (2^e suppl^t).

(4) C 294, pl. 982, p. 1.